

## **4. - INDUSTRIE**

### **LES POSSIBILITÉS INDUSTRIELLES DE LA TUNISIE**

#### **I. — INTRODUCTION**

Durant la période au cours de laquelle la Tunisie fut isolée de la Métropole, l'insuffisance de son équipement industriel apparut d'une façon frappante et tout particulièrement en ce qui concerne les industries de transformation. Si grâce à l'extension des entreprises existantes et à la création d'installations bien souvent sommaires ou de fortune, la Régence a pu faire face à une partie des besoins les plus urgents de son économie, il est certain que l'existence d'un outillage industriel minimum aurait permis de pallier dans une beaucoup plus grande mesure l'insuffisance des importations.

De l'expérience de ces années difficiles, se dégage ainsi la nécessité d'orienter l'Afrique du Nord vers un développement industriel aussi indispensable sur le plan économique que souhaitable au point de vue social.

C'est dans ce but que le Gouvernement s'efforce de promouvoir l'industrialisation de la Régence qui, laissant la plus large part à l'initiative privée, doit consister en une tendance ou une orientation permanente plus encore peut-être qu'en un programme précis et intangible.

Certains sans doute ne croient pas à la possibilité de créer en Tunisie, pays essentiellement agricole et minier, une industrie de transformation prospère, d'autres au contraire, voient peut-être avec trop de confiance l'avenir dans ce domaine. En fait, un pessimisme excessif ou un optimisme exagéré semble être en la matière également injustifié et également stérile.

C'est en effet à un essor industriel raisonnable et progressif que doit aspirer la Tunisie au cours des dix prochaines années, afin que, parallèlement au développement de son outillage public et à l'exécution des programmes gouvernementaux de grands travaux, elle acquiert les organisateurs compétents, les techniciens expérimentés et la main-d'œuvre qualifiée, générateurs de productions de qualité sans lesquelles nulle industrie ne peut prétendre subsister.

#### **II. — OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE L'INDUSTRIALISATION FACTEURS QUI LA CONDITIONNENT**

Bien que les buts que doit se proposer l'industrialisation d'un pays soient multiples, il est possible de les résumer succinctement de la façon suivante :

##### **Sur le plan social :**

— augmenter le standing de vie de l'individu et lui fournir le travail.

##### **Sur le plan économique :**

— Satisfaire dans les meilleures conditions possibles la consommation locale.

— Améliorer la balance commerciale en intensifiant l'exportation des productions du pays, préalablement valorisées, par transformation en produits finis et semi-finis et en s'efforçant de réduire les importations d'articles de consommation courante par traitement sur place des matières premières importées.

L'industrialisation doit ainsi tendre, dans tous les secteurs économiques, à fabriquer davantage, mieux et à moindre prix.

Pour atteindre ces objectifs, il importe de mettre en œuvre, dans le cadre d'une organisation rationnelle, une main-d'œuvre qualitativement et quantitativement

satisfaisante, des techniques étudiées, des matériels appropriés et des capitaux. Il est encore en outre indispensable de voir les efforts individuels intelligemment et efficacement encouragés par le Gouvernement, mais aussi coordonnés, afin d'assurer grâce à une utilisation rationnelle des ressources, un développement harmonieux et progressif, sur le plan humain comme sur le plan économique.

### III. — COMMENT SE POSE LE PROBLEME DE L'INDUSTRIALISATION EN TUNISIE

L'examen détaillé des différentes branches de l'industrie tunisienne présentant un aspect par trop particulier ne sera pas traité au cours de cet exposé dont l'objet est simplement de situer dans son cadre le problème de l'industrialisation de la Régence.

#### A. — ASPECT SOCIAL ET ECONOMIQUE

Sur le plan social, quels que soient l'intérêt et la nécessité que présente pour la Régence l'augmentation du standing de vie de sa population, l'objectif de l'industrialisation doit être, au premier chef, d'offrir des débouchés suffisants à une main-d'œuvre nombreuse, issue d'une population dont l'accroissement constant et très rapide constitue pour le Gouvernement un problème des plus sérieux, ainsi que l'on peut en juger lorsque l'on songe que la population, qui compte actuellement 3.300.000 âmes, augmente de 70.000 habitants par an.

Sur le plan économique, il importe de ne pas perdre de vue que la Tunisie constitue un marché relativement restreint. Malgré ces 3.300.000 habitants, ce territoire n'offre à la grande majorité des industries que des débouchés très limités et, de ce fait, rares sont les entreprises industrielles importantes dont la rentabilité peut être uniquement basée sur la consommation locale.

A cet égard, il est d'ailleurs possible de constater dans certains secteurs que le problème de développement industriel peut être considéré comme résolu par la création d'une seule usine. C'est ainsi, par exemple, qu'une unique usine de boîtages métalliques peut faire face à l'ensemble des besoins des conserveurs tunisiens.

Dans ces conditions, l'exportation constitue pour la majorité des entreprises industrielles nouvelles, une absolue nécessité. Fort heureusement, à cet égard, la situation de la Régence est particulièrement favorable, en effet, outre sa proximité du Constantinien, qui dans bien des cas, offre des débouchés commerciaux intéressants, la Tunisie occupe en Afrique du Nord une position privilégiée aux portes du Moyen-Orient. Indépendamment d'ailleurs des possibilités commerciales ainsi offertes aux articles de fabrication locale, cette situation est particulièrement propice au développement sur le sol tunisien, d'industries de transformations simples et peut-être même d'ateliers de montage.

Il apparaît ainsi que le développement industriel de ce territoire est étroitement tributaire de l'accueil qui est réservé aux productions tunisiennes sur les marchés étrangers d'où la nécessité pour le Gouvernement de veiller à améliorer la renommée des produits locaux, par un contrôle sévère de la qualité des articles exportés et principalement de ceux qui sont revêtus de la marque « Tunisia ».

C'est un des points essentiels sur lequel l'Administration a fait porter son effort, l'expérience ayant en effet montré qu'une surveillance très stricte s'avère nécessaire en ce domaine.

Il apparaît donc que le développement industriel de la Régence, souhaitable au point de vue social, est possible au point de vue économique tout particulièrement, grâce au rôle de « plaque tournante » que peut normalement escompter jouer la Tunisie au point de vue commercial.

## B. — ASPECT TECHNIQUE, FINANCIER ET HUMAIN

Il ne semble pas nécessaire d'insister sur les procédés techniques à employer dans chaque cas particulier, ni sur les matériels à utiliser. Dans la plupart des cas, il est possible de faire appel à la collaboration d'un spécialiste averti et d'acquérir les machines appropriées.

Rares sont les domaines industriels qui donnent lieu en Tunisie à des difficultés techniques spécifiquement locales.

Il convient cependant de signaler que dans de nombreuses fabrications, l'utilisation de l'eau pose un problème délicat, tant par suite de l'insuffisance du débit que de sa mauvaise qualité. L'eau est, en effet, rare en Tunisie et presque toujours très chargée en sels minéraux. Il suffit de citer dans cet ordre d'idée les obstacles que rencontre à cet égard l'industrie de la tannerie ou celle de l'extraction de la cellulose d'alfa. Il convient toutefois d'ajouter que dans un avenir très prochain, le problème quantitatif de l'eau sera réglé pour la région tunisoise.

En ce qui concerne l'Energie, la Régence ne dispose pas de gisement de charbon; des recherches de pétrole vont être, par contre, activement menées.

Parfois, la fourniture de l'énergie électrique présente pour les industries à fonctionnement continu certaines difficultés, particulièrement par suite du prix relativement élevé du kilowatt ou de l'irrégularité du courant. Il n'est pas douteux en l'occurrence que les travaux de barrages et d'électrification actuellement entrepris apporteront de sensibles améliorations.

Pour les capitaux, notons simplement qu'il doit être très souvent fait appel aux groupements métropolitains, car il est relativement difficile à une entreprise industrielle de les trouver sur place, à moins qu'elle puisse bénéficier des facilités financières offertes par le Gouvernement dans le cadre de la législation actuelle. En effet, les Tunisiens ne sont généralement pas des industriels, mais bien plutôt des commerçants; de ce fait, ils sont peu enclins à investir dans l'industrie des sommes assez importantes, improductives durant 4 ou 5 ans, préférant des immobilisations de courte durée, plus assorties à leur tempérament.

Fort heureusement, pour pallier dans toute la mesure du possible cette difficulté et afin de permettre néanmoins la réalisation des projets intéressants pour l'économie tunisienne et dont les promoteurs présentent toutes les garanties requises, la Régence dispose d'un outil législatif extrêmement intéressant. Il s'agit de lettres d'établissement, d'agrément et de garantie qui confèrent à leurs bénéficiaires des avantages très substantiels, notamment des facilités pour contracter des prêts à court, moyen ou long terme et qui rationnellement et rapidement exploitées, constituent un moyen efficace de favoriser le développement industriel de la Tunisie, malgré le resserrement du crédit bancaire.

Mais il ne suffit pas d'avoir pu acquérir et mettre en place un outillage approprié, il importe aussi, dans le cadre d'une organisation rationnelle, de disposer d'un personnel susceptible d'appliquer correctement des procédés de fabrication préalablement mis au point et d'utiliser dans des conditions satisfaisantes un matériel nécessitant un minimum de soins.

Cet aspect humain du problème constitue actuellement, en Tunisie, un obstacle délicat à surmonter et qui conditionne la modernisation, puis le développement de l'industrie locale.

Malgré les louables efforts de certains industriels, les ouvriers sont de qualité médiocre et l'organisation scientifique du travail souvent ignorée.

La main-d'œuvre tunisienne est abondante, mais manque d'ouvriers qualifiés et de cadres de maîtrise, son rendement est assez sensiblement inférieur à celui des travailleurs français. Il faut d'ailleurs dire que le climat n'est pas particulièrement favorable à un travail physique ni même intellectuel intensif. Il convient cependant de signaler que dans certaines entreprises, l'ouvrier tunisien s'est parfaitement adapté à un travail d'ouvrier spécialisé; étant naturellement habile, il a pu se fa-

miliariser assez rapidement avec un métier qui ne nécessite pas l'acquisition préalable de connaissances professionnelles et techniques. Ce qui tendrait à prouver qu'il s'agit en l'occurrence, pour une grande part, d'une inexpérience à laquelle il sera possible de remédier et qui ne doit pas surprendre dans un pays où le développement industriel n'en est encore qu'à ses débuts.

Il apparaît donc que la formation professionnelle constitue un des problèmes fondamentaux de la solution duquel sera en grande partie tributaire l'essor industriel de la Régence. Les centres de formation professionnelle, tels que ceux du bâtiment ou de l'industrie du bois, créés depuis plusieurs mois, permettront vraisemblablement dans quelques années de constituer un noyau de jeunes ouvriers spécialisés, susceptibles de devenir rapidement des ouvriers professionnels qualifiés, puis des contremaîtres compétents. Il serait à cet égard souhaitable, semble-t-il, que des contacts plus étroits s'établissent entre ces organismes et les industriels, de façon à pouvoir suivre l'apprenti et lui permettre de conserver le goût du travail fini et soigné, sa rapidité d'exécution dût-elle pendant quelque temps en souffrir.

Pour les ingénieurs et les techniciens, leur recrutement ne semble pas devoir poser de graves problèmes dans la mesure où les industriels consentiront à leur offrir des conditions intéressantes et surtout leur assurer un logement. Il ne faut pas oublier, en effet, que si la vie est peut-être matériellement plus facile en Tunisie que dans la Métropole, par contre, les conditions d'existence sont très différentes de celles des pays européens et le climat doux et aimable au premier abord, est en fait, assez débilitant.

Pour porter ses fruits, cette promotion de la main-d'œuvre devra s'accompagner de la mise en application de méthodes d'organisation éprouvées. Quel que soit l'effort entrepris par certaines entreprises, il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine. Il est indispensable que progressivement tous les industriels s'initient aux procédés scientifiques d'organisation du travail, étudient leurs circuits de fabrication, exercent un contrôle systématique de leurs productions.

Il est certes difficile d'abandonner des habitudes bien souvent acquises au cours de ces dernières années, à une époque où la pénurie de certains articles permettrait l'écoulement de produits qui, soit par manque de soin, soit par insuffisance de moyens, étaient généralement de qualité médiocre.

Cependant, ce n'est qu'au prix d'un effort soutenu et opiniâtre à cet égard que l'industrie tunisienne acquerra sur les marchés la place à laquelle elle peut, dans bien des cas, raisonnablement prétendre.

La solution de ce délicat problème ne pourra être que le fruit d'un travail persévérant qui, tout en laissant une large place à l'initiative privée, relève pour une large part du Gouvernement qui, par son action morale mais aussi et surtout pratique, s'emploie dès maintenant à faire prévaloir cet esprit d'ordre et de méthode. Dans ce but, l'Administration Tunisienne s'efforce d'encourager les productions de qualité, de faciliter les exportations. Elle envisage sur le plan technique de mettre à la disposition des industriels le laboratoire de recherches industrielles que souvent la dimension de leur entreprise ne leur permet pas de créer, ainsi que la documentation technique et économique qui leur fait parfois défaut.

Avant de terminer l'analyse succincte des facteurs qui conditionnent le développement industriel de la Régence, il importe de signaler tout particulièrement deux éléments qui, par leur incidence sur l'exploitation de toute entreprise, sont fondamentaux. Il s'agit des charges sociales et de la fiscalité qui, étant en Tunisie relativement modestes eu égard à celles qui sont en vigueur en France, contribuent pour une large part à améliorer la rentabilité des entreprises tunisiennes.

#### **IV. — PERSPECTIVES SUR LES POSSIBILITES INDUSTRIELLES DE LA TUNISIE**

Si succinct qu'il puisse être. l'examen auquel il vient d'être procédé a fait apparaître, à côté de la présence d'éléments favorables à l'industrialisation tels qu'●

l'appui gouvernemental, la fiscalité, certains obstacles tel que l'insuffisance de main-d'œuvre qualifiée.

Dans ces conditions, il est compréhensible que l'importance du développement industriel auquel peut accéder la Régence au cours de la prochaine décade donne lieu à des appréciations très variables, suivant la nature de leur auteur et la valeur relative qu'il attache aux différents facteurs qui le conditionnent.

Certains estiment que si la Régence n'avait pas en 1939 une industrie particulièrement développée, c'est que son sol, son climat et ses ressources ne s'y prêtaient point et, par conséquent, que quelques années n'ayant point modifié ces éléments organiques, l'industrialisation constitue une utopie.

En fait, ces opinions paraissent excessives. Il est certain que la Tunisie peut s'industrialiser, mais il ne faut pas se dissimuler que les réalisations que l'on peut raisonnablement attendre dans ce domaine durant les prochaines années sont limitées. Il serait illusoire de vouloir dès maintenant comparer la Régence au Maroc, par exemple.

L'expérience de ces dernières années a démontré que certaines industries sont ici parfaitement viables, leur absence a pesé lourdement sur l'économie tunisienne durant la période difficile que nous venons de traverser, leur naissance et leur développement rapide ont contribué pour une large part, à approvisionner le pays en certains articles qui faisaient grand défaut. Il suffit de citer à ce propos deux exemples : les batteries d'accumulateurs, les chaussures. Il est hors de doute que de telles usines, créées rapidement et avec les moyens de bord, ont maintenant besoin, si elles veulent subsister, de s'organiser et de se perfectionner; d'équilibrer, si l'on peut dire, leurs moyens de production à un niveau honnête.

De ce fait, dans bien des secteurs, l'industrialisation devra tendre, non point tant à développer le volume des fabrications qu'à les stabiliser en les améliorant. Dans d'autres, au contraire, l'industrialisation devra avoir pour objet l'installation d'entreprises nouvelles, modernes, rationnellement conçues. C'est par cet effort simultané de perfectionnement et de création que les industries de transformation tunisienne formant une main-d'œuvre qualifiée et développant progressivement leur activité, contribueront à l'essor économique de la Régence pour une part qui, d'abord modeste, deviendra de plus en plus importante dès que, grâce aux nombreux travaux d'équipement et de recherches actuellement entrepris, la Tunisie disposera d'eau, d'énergie et peut-être de carburants.

M. GRAMAT.